Image not found or type unknown

Horreur depuis l'annonce de ma grossesse

Par **mistiboutchou**, le **26/02/2011** à **11:32**

bonjour,

je me permets de laisser un message sur ce forum car je suis au bout du roulot.

Depuis que mon employeur a appris que j'étais enceinte au mois de septembre 2010, je vis un enfer : discréditation auprès de mes collègues, remontrances, conditions de travail qui s'empirent de jour en jour, retard de salaire m'engendrant des frais bancaires constants, demande de faire des taches innerantes à mon successeur en poste depuis que je suis en congés maternité....

il a meme fait le tour de mes collègues pour savoir s'ils signeraient un papier pour me charger pour faute professionnelle car ils avaient peur que je fasse un second bébé et ne voulait pas me licencier à l'amiable et surtout pas me verser des indemnités de départ

Je suis partie en congés maternité mi janvier et depuis impossible de toucher mes derniers salaires ni de récuperer ma feuille CPAM qui me permettrait de toucher mes indemnités grossesse. Je suis donc dans sun gouffre financier sans fond car j'ai un crédit maison et un voiture que je ne peux payer n'ayant aucun revenu et des dépenses liées à l'arrivée du bébé.Je ne dors plus , fais des crises d'angoisse qui me déclenchent depuis le 6eme mois de grossesse des contractions et j'ai donc du etre arreté pour congé pathologique .

J'ai contacté l'inspection du travail et fai un référé en urgences auprès des prud'hommes pour récuperer mon salaire, mon bulletin de salaire et le document CPAM.

J'ai pu récuper , avec le courrier de l'inspection du travail mon salaire et mon bulletin mais n'arrive toujours pas à récuperer mon doc CPAM pour touhcer mes indemnités grossesse.
je reçois des coups de téléphone de mes collègues demandant pourquoi j'ai trahi mes patrons

et mon entreprise car mon employeur a divulgué à tout le monde ma démarche aupres de l'inspection et des prud'hommes

est il possible de faire une démarche au niveau des prud'hommes pour récuperer tous les frais bancaires que les retards de versements de salaire ont engendré et qui vont me causer des problèmes financiers sur des mois?De faire une procédure pour "faute de la part de mon employeur" et harcelement ? et comment ce genre de situation se regle t'elle, j'angoisse terriblement à l'idée de mon retour dans l'entreprise, peut on demande un départ ? licenciment ? à l'amiable .... je me dis que vu les conditions, ce sera bien pire à mon retour

peut on demander des jours d'astreintes pr le retard de document si on ne l'a pas fait au début?
merci pr votre aide
PA

Par **pat76**, le **03/07/2011** à **17:20**

Bonjour

Où en êtes vous de votre situation problématique avec votre employeur? Avez-vous réussi à obtenir vos documents?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés